



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

TAUX D'ENCADREMENT DANS LES ÉCOLES :

**LA DASCO MAINTIENT DES TAUX PÉRISCOLAIRES IRRESPONSABLES...ET
RÉTROPÉDALE SUR LES TAUX EXTRASCOLAIRES ! IL S'AGISSAIT D'UNE ERREUR
HUMAINE DANS LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS AUX CASPE !!!**

Récemment nous avons diffusé **les consignes irresponsables de la DASCO aux CASPE concernant les taux d'encadrement provisoires des différents services péri et extrascolaires**, voir [ICI](#), la DASCO étant dans l'incapacité de recruter les personnels nécessaires pour pallier les nombreuses absences liées à la très forte reprise de la circulation du virus (collègues malades ou cas-contact, en garde d'enfants malades ou cas contact ou dont la structure d'accueil est fermée, etc...).

Les absences de collègues en raison de la pandémie viennent s'ajouter **au problème structurel de sous-effectif permanent depuis des années qui mine notre profession et dégrade nos conditions de travail et la qualité d'accueil des enfants parisiens**. Cette situation s'explique sans difficulté par la politique menée par la Ville depuis des années pour le secteur de l'animation, voir [ICI](#), (diminution méthodique du nombre de titulaires, augmentation continue de l'emploi illégal de faux vacataires sur postes permanents, rémunération au minimum légal, etc...).

Lors de l'audience syndicale dans le cadre de la journée de grève du 13 janvier et lors du comité de suivi CHSCT du lundi 17 janvier, **notre syndicat a indiqué à la DASCO que ces taux d'encadrement étaient inacceptables, mettant en danger personnels et enfants**. Au-delà de la question de la sécurité, ces taux sont également inacceptables car c'est renier notre profession, nos projets, la mise en œuvre locale du PEDT, l'inclusion des enfants en situation de handicap...et ce alors que la Ville bénéficie de généreuses dotations pour le respect de ces normes d'encadrement.

Par ailleurs nous avons dénoncé la méthode, ces décisions ayant été prises **sans aucune consultation des organisations syndicales représentatives, ni des personnels concernés, ce qui est là aussi inadmissible**.

Côté DASCO, on explique que les taux d'encadrement pour les **centres de loisirs des prochaines vacances scolaires** (fin février-début mars) ne seront finalement pas dégradés, donc **maintien des taux à 1/8 en maternelle et 1/12 en élémentaire**. La Direction se justifie en expliquant « *qu'il y a eu un copié-collé d'un projet de mail datant de décembre envoyé trop rapidement aux CASPE* » !

Sur la forme cela ne nous rassure pas vraiment, cette explication étant pour nous le signe évident de la **fébrilité de notre employeur face à la situation sanitaire actuelle...et illustrant une nouvelle fois l'absence de dialogue social sur ce point**, la direction ayant déjà envisagé ce scénario de dégradation des taux d'encadrement précédemment sans nous en faire part ! Sur le fond, le maintien des taux s'explique par le nombre d'enfants accueillis lors des vacances scolaires, très inférieur à celui constaté en semaines périscolaires, n'engendrant pas de difficultés particulières pour pourvoir les postes d'animateurs-trices nécessaires.

Une dégradation « très temporaire » des taux périscolaires selon la direction. Vraiment ?

Concernant les taux périscolaires dégradés, la Direction assure que c'est une mesure très temporaire. **Nous le souhaitons vivement...mais avec plus de 400 000 cas quotidien de Covid depuis mercredi, il y a de quoi s'inquiéter !**

Alors que les équipes sont à bout, le risque de voir se prolonger plusieurs semaines cette situation, est malheureusement réel.

Disons stop, plus jamais ça ! Exigeons de la Ville la mise en œuvre des mesures indispensables à court et moyen termes, et la valorisation financière immédiate des collègues qui se mettent en danger au quotidien pour assurer la continuité du service :

- **Des titulaires et contractuel.les en nombre suffisant** dans toutes les écoles et tous les collèges
- **Des brigades de remplaçant.es titulaires** à la prochaine rentrée scolaire de septembre pour l'ensemble des corps de métier des écoles et collèges, **AAAS, ASEM, ATE, ATEE**, avec attribution d'une **prime spécifique**
- **Un plan de déprécarisation massif pour les milliers de collègues vacataires sur postes permanents**
- **Des renforts immédiats d'ATE** en CDD pour assurer un nettoyage renforcé des locaux
- **Des conditions de travail garantissant la sécurité et la santé de toutes et tous** (masques FFP2, équipements de protection individuelle, capteurs de CO2/purificateurs d'air, etc...)
- **L'attribution d'une prime journalière spéciale crise sanitaire** pour reconnaître le professionnalisme et le sens du service public des collègues...autrement que par des courriers et mails de remerciements !

Pour nous faire entendre, mobilisons-nous massivement jeudi 27 janvier !

Journée nationale de grève et de manifestations

RDV place de la Bastille

12h Concert -13h Meeting

14h Manifestation

- **Pour les salaires et l'emploi à l'appel des syndicats CGT-FSU-FO-SUD-Solidaires**
- **Pour les revendications spécifiques de l'animation à l'appel du collectif « France animation en lutte » et de syndicats dont le SUPAP-FSU**

Vous pouvez faire grève 1h, en demi-journée ou en journée complète.

Pour information, retrait pour 1h de grève :

1/210^e du salaire pour les titulaires et contractuel.les (6 euros pour un.e contractuel.le ou un.e agent.e payé.e
1300 euros net de salaire, environ 7 euros pour 1500 euros, moins de 10 euros pour 2000 euros de salaire)

Paris, le 20 janvier 2022

Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>